



Guide de la taxe de vente de Alaska

Alaska est un État libre d'impôt et n'a pas de taxe de vente.

Malgré cela, l'État de Alaska compte des municipalités qui perçoivent la taxe de vente. Vous devez contacter votre administration municipale locale pour obtenir des informations sur les règles et les formes de collecte de la taxe de vente. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès de la Division de la recherche et de l'analyse de la Division des affaires communautaires et régionales.

Les lois des États de Alaska permettent aux villes et aux comtés d'établir leurs propres ordonnances sur la taxe de vente et de déterminer ce qui est imposable. À son tour, il existe très peu d'articles non imposables en vertu de la loi de l'État de l'Alaska. Pour plus d'informations sur ce qui n'est pas imposable, vous devez contacter directement la municipalité, car les exonérations peuvent varier d'un comté à l'autre.

En Alaska, une taxe de vente ne peut être autorisée que si elle est approuvée par la majorité des électeurs. Alaska organise une élection d'approbation de la taxe de vente à cette fin. La limitation du montant maximum qu'une municipalité de Alaska pourrait prélever en tant que taxe de vente a été supprimée. La loi de l'État permet également aux municipalités de percevoir une taxe d'utilisation, qui est une taxe prélevée sur le stockage, l'utilisation ou la consommation de biens dans la municipalité.



